



SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,  
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET  
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES  
ET DES AIDES FINANCIERES

Ouagadougou, le 07 JUL 2022

N°2022- 1025 /MESRI/SG/CIOSP/DBAF

# COMMUNIQUE

-----

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de **master, d'ingéniorat et de doctorat dans les universités publiques de la zone hors Afrique** au titre de l'**année académique 2022-2023**, qu'ils peuvent soumettre leurs dossiers de demande de bourse nationale sur la plateforme **CAMPUS FASO** à travers le lien suivant : **[www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf)**.

Pour la procédure, une fois sur la plateforme :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe ;
- puis se connecter ;
- ensuite cliquer sur la rubrique bourse pour commencer à soumettre le dossier de candidature.

**Le nombre de bourses disponibles**

**Quota mixte vingt (20) :**

Pour les études de master : **cinq (05)**

Pour les études d'ingénieur : **cinq (05)**

Pour les études doctorales : **dix (10)**

**Quota filles douze (12) :**

Pour les études de master et ingéniorat : **huit (08)**

Pour les études de doctorat : **quatre (04)**

## I- CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Les bourses nationales pour les études de master, d'ingéniorat et de doctorat dans les universités publiques de la zone hors Afrique sont attribuées dans les limites du contingentement aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

### ❖ Pour les études de niveau master

- être titulaire d'une licence pour les étudiants relevant du système LMD et d'une maîtrise pour ceux relevant de l'ancien système, avec au moins la mention « **assez bien** » ;
- avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2022.

### ❖ Pour les études de niveau ingéniorat

- être titulaire d'un BTS, d'un DTS, du diplôme d'ingénieur des travaux, ou d'une licence, avec au moins la mention « **assez bien** » ;
- avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2022.

### ❖ Pour les études de niveau doctoral

- être titulaire d'un master ou son équivalent et d'un DEA pour les étudiants de l'ancien système avec **au moins la mention « assez bien »** ;
- avoir **32 ans** au plus pour les candidats de sexe masculin et **34 ans** pour les candidats de sexe féminin au plus au 31 décembre 2022.

***Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso.***

***Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités.***

***L'obtention d'une inscription n'entraîne pas l'octroi systématique de la bourse nationale.***

## II- COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche à télécharger sur la plateforme CAMPUS FASO et dûment remplie ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de recommandation pour les postulants ayant effectué leurs études de licence et/ou de master hors du Burkina Faso ;
- un document indiquant le coût de la formation.

❖ **Pour les études de niveau master**

- les copies légalisées des diplômes du baccalauréat, de la licence et des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études ;
- une attestation de préinscription en première année de master au titre de l'année académique 2022-2023.

❖ **Pour les études d'ingéniorat**

- les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) : du baccalauréat, du DTS/BTS, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- les relevés de notes des deux (02) ou trois (03) dernières années d'études ;
- une attestation de préinscription en première année d'ingéniorat au titre de l'année académique 2022-2023.

❖ **Pour les études de niveau doctorat**

- les copies légalisées des diplômes de la licence et du master/DEA ou équivalent et des relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- une attestation de préinscription ou une lettre d'acceptation en première année de doctorat au titre de l'année académique 2022-2023 ;
- un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (2) pages minimum à cinq (5) pages maximum pour les études de niveau doctorat.

Les candidats retenus pour ces bourses devront déposer leurs dossiers physiques au Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB) comportant :

- les pièces jointes sur la plateforme ;
- deux photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, seuls les candidats remplissant les conditions et disposant des diplômes ci-dessus mentionnés au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES) seront pris en compte dans la compétition.

Les dossiers de candidature seront examinés sur la base des moyennes obtenues au cours d'un cycle

Seront pris en compte :

- pour le master et ingéniorat les résultats du L1, L2, L3 et pour les candidats titulaires du DUT/DTS les résultats du L1 et L2,
- pour le doctorat les résultats du master 1 et master 2.

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du 08 au 24 juillet 2022 jusqu'à 23h59 mn sur le site : <https://campusfaso.bf/>.

**NB :**

- *Les dossiers des candidats titulaires de la maîtrise et postulant pour un master 1 seront examinés sur la base des relevés de notes du cycle licence ;*
- *Les critères d'âge ont été revus à la hausse pour prendre en compte les retards dans certaines universités ;*
- *tout dossier incomplet est irrecevable ;*
- *les candidats ayant des inscriptions dans les établissements d'accueil privés ne sont pas éligibles ;*
- *Les étudiants déjà attributaires d'une bourse nationale en cours ne sont pas éligibles ;*
- *toute attribution d'une bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, tout changement de filière entraine systématiquement la déchéance de la bourse ;*
- *tout dossier incomplet est irrecevable.*

**P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général**



**Pr Touridomon Issa SOME**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques